

1^{ère} PARTIE DE L'ATELIER ID

LES « MONNAIES LOCALES COMPLEMENTAIRES »

*Introduction par Mathias VERMESSE (Coordonnateur ID LRMP) et
Nicolas BRIEN (Fondateur d'ID et Coordonnateur national)*

Des Monnaies Locales Complémentaires (MLC) existent dans quasiment tous les départements. Tant au niveau de la nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP) qu'au niveau national.

ID souhaitait donc recueillir des témoignages et exemples régionaux de mise en œuvre de MLC, en développant une dimension critique (par rapport aux retours d'expérience) et comparative (sur au moins 2 MLC différentes).

Les Intervenants ayant accepté l'invitation d'ID pour partager et témoigner de leurs expériences:

- **Philippe ELUSSE** - pour la Monnaie Locale « Pyrène » (Ariège)
- **Charlène MONTECINOS** - pour la Monnaie Locale « Sol-Violette » (Toulouse).

Synthèse des interventions et des débats

- Qu'est-ce qu'une Monnaie Locale Complémentaire (MLC) ?

Les MLC sont des monnaies qui se veulent complémentaires à l'Euro. L'idée est de **revaloriser l'Euro et lui redonner un sens écologique et moral**. Elles peuvent être vues comme un outil de compréhension et d'éducation populaire à l'économie. Elles sont un instrument d'échange et de comptes.

Chaque monnaie est liée à un territoire, une utilisation, une envie. Elles répondent à une charte sur des axes territoriaux, écologiques, économiques, en termes de respect du salarié.

- Pourquoi locale ?

Car elle repose quasiment sur les mêmes principes que l'Euro mais au niveau d'un territoire donné, dans une dimension qui se veut « locale ». A l'arrivée de l'Euro, la monnaie Franc à échelle nationale a été remplacée par une monnaie couvrant un territoire plus vaste (ensemble des Pays membres de la Zone Euro) : Pourquoi ne pas avoir une monnaie à l'échelle d'un territoire plus local ?

L'Euro était initialement présenté comme Monnaie « commune », et finalement on ne parle plus que de Monnaie « unique ».

- Pourquoi complémentaire ?

Car les Monnaies Locales n'ont pas pour objectif de remplacer ou se substituer totalement à l'Euro. De plus, l'utilisation du terme « complémentaire » provient également du fait que les règles de fonctionnement de l'Euro n'ont pas été conçues et ne sont pas appliquées de manière démocratique, alors qu'un fonctionnement démocratique est normalement appliqué pour les Monnaies Locales.

- Quelle histoire ? Autres exemples ?

Historiquement, des sortes de « monnaies locales » existaient au Moyen-âge, par exemple dans l'Égypte ancienne (monnaies pour les « échanges longue distance » vs monnaies pour « échanges locaux »), ou encore les Sumériens, avec des marques de reconnaissance de dette en barre d'argent que l'on pouvait s'échanger.

→ **« En cas de problème ou de crise de l'Euro, les Monnaie Locales pourraient prendre le relais pour continuer les échanges »**

Par exemple, le « Franc WIR Suisse » fut créé dans les années 1930 (Monnaie inter-entreprises). La Banque WIR a été créée en 1934 par des hommes d'affaires suisses qui, en temps de crise et de perte de confiance dans les banques nationales, voulaient continuer à commercer. Ils ont donc créé cette coopérative afin de s'échanger mutuellement leurs biens et services via une monnaie complémentaire, le « Franc WIR ». Elle a permis de continuer à avoir des échanges fluides pendant la grande crise.

Aujourd'hui, en 2016, 62 000 membres participent au système WIR, et règlent entre eux plus de 1,6 milliards de « Francs WIR » par année. La banque WIR est devenue une banque d'affaire reconnue par la réglementation des banques internationales, mais gérée de manière coopérative ce qui limite sa volonté à faire absolument du profit. Elle agit surtout pour soutenir les PME en Suisse.

Au niveau de la Monnaie « Sol-Violette », à Toulouse, on compte environ 2 000 adhérents et environ 200 prestataires chez qui elle peut être utilisée.

→ **« Un salarié peut très bien avoir une part de son salaire reversé sous forme de Monnaie Locale »** (les mêmes charges y sont appliquées qu'en Euro)

En France, dans certaines villes, des employés municipaux sont pour partie rémunérés sous forme de MLC. Par exemple : le « Bou'Sol » versé aux agents municipaux pour s'abonner aux Transports en commun à Boulogne-sur-Mer.

En France, nous n'avons pas d'exemple connu à ce jour de salaire totalement reversé sous forme de MLC.

→ **« Mais, par exemple en Angleterre, les indemnités d'élu du Maire de Bristol lui sont versées à 100% en « Bristol Pound ». Ce type d'initiative pourrait très bien s'envisager en France ! »**

- Liens / Interopérabilité entre les MLC en France ?

Actuellement, il n'y a pas d'interopérabilité entre les différentes Monnaies Locales, mais un travail est en cours sur cette question au sein des réseaux associatifs régionaux et nationaux.

- Questions pratiques

1/ Comment peut faire un commerçant « prestataire » pour écouler sa monnaie ? Il peut :

- En reverser une part au sein du salaire de ses employés ;
- Devenir « Comptoir de change »
- Redistribuer dans le réseau chez un autre « prestataire-fournisseur ».

2/ Quel travail a déjà été réalisé en lien avec des Collectivités Territoriales ?

Exemple du projet « Sol-Violette » : La Municipalité adhère à l'association et a versé plus de 150 000 euros de subvention au démarrage. Des travaux ont été réalisés avec les Maisons de chômeurs : 3 familles par Maison ont reçu 30 €/mois pour permettre des achats alimentaires. Dans certaines collectivités, certains employés municipaux sont primés en partie en MLC (achat de paniers cadeaux en MLC par remplacement des chèques cadeaux par exemple)

3/ Quelle gouvernance à l'œuvre ?

Une gouvernance démocratique est assurée par des assemblées plénières (avec adhérents et prestataires) pour déterminer les orientations de la monnaie (système numérique, rapprochements para-publics, etc...). Ce fonctionnement a ses limites en termes de faisabilité par rapport au nombre d'adhérents-prestataires, car par exemple, pour l'Euro, cela reviendrait à tenter de mettre 300 millions d'Européens dans la même salle !

- Quelle(s) marge(s) vis-à-vis de l'euro ? Quelles limites ?

Les MLC sont indexées sur l'Euro donc la marge de manœuvre est très faible. **Le nombre d'utilisateurs d'une MLC n'a strictement aucun effet sur un hypothétique démarquage de l'Euro, du crédit bancaire, puisque la MLC est un « bon d'achat » d'euro.** De plus, en se positionnant à une échelle d'analyse plus macro, et en développant **une approche critique, il est important de rappeler que l'Euro est du crédit bancaire circulant et, de facto, les MLC aussi. Ce n'est donc pas la mise en service de MLC qui permettra d'apporter une réponse satisfaisante aux défaillances de notre système financier.**

→ « En lien avec la 2^e Partie de l'Atelier qui va se dérouler en suivant, il pourrait également être intéressant de proposer **qu'une partie d'un potentiel Revenu de Base soit versé sous forme de Monnaie Locale Complémentaire !** »